

**SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL
POUR L'ASSAINISSEMENT DE
L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE**

Accusé de réception en préfecture
075-257550004-20240306-2024-028-DE
Date de télétransmission : 06/03/2024
Date de réception préfecture : 06/03/2024

Mise en ligne le 7 mars 2024
Délibération n° 2024-028
Séance du 5 mars 2024

Participation à la 26^{ème} édition des
Journées Information Eau

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

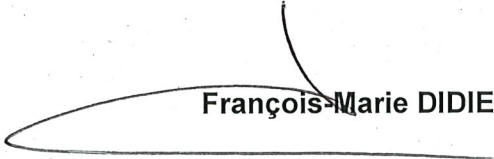
Vu le rapport de présentation en date du 22 février 2024, par lequel Monsieur le Président lui demande d'approuver sa participation à la 26^{ème} édition des Journées Information Eau organisée par l'Association de Professionnels du Traitement des Eaux et des Nuisances (APTEN), qui se tiendra à Poitiers du 8 au 10 octobre 2024,

Après en avoir délibéré

Article 1 : Approuve la participation à la 26^{ème} édition des Journées Information Eau organisée par l'Association de Professionnels du Traitement des Eaux et des Nuisances (APTEN), qui se tiendra à Poitiers du 8 au 10 octobre 2024.

Article 2 : Dit que la dépense correspondante, d'un montant de 1 650 €, sera imputée sur la section de fonctionnement du budget du syndicat.

Le Président


François-Marie DIDIER